

FACULTÉ DE DROIT

Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)



Séminaire de légistique

Mieux légiférer: rédaction et méthode législatives

20-21 novembre 2014 et 19-20 mars 2015

SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE
DE LÉGISLATION ET DES RESPONSABLES
ROMANDS DE LÉGISTIQUE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Séminaire de légistique 14-15

Objectifs

Familiariser les participants avec les règles de base de la rédaction législative et la démarche méthodique afin d'améliorer la qualité législative (droit suisse francophone).

Public

Le séminaire est destiné aux acteurs étatiques, fédéraux, cantonaux et communaux chargés de préparer et d'examiner des projets législatifs ou réglementaires, principalement aux professionnels de la fonction publique ; il est aussi ouvert aux parlementaires ou à leurs assistants ainsi qu'aux traducteurs. Les professionnels du secteur privé, qui doivent concevoir de tels projets ou les critiquer dans le cadre de procédures de consultation, peuvent également en tirer profit de même que les concepteurs d'initiatives populaires.

Il s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.

Il permet également aux universitaires fraîchement diplômés d'acquérir une formation et une expérience à faire valoir dans le monde du travail.

Direction

- **Alexandre Flückiger**, professeur, Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Anne Benoît**, docteure en droit, Office fédéral de la justice

Organisation

Le séminaire est placé sous les auspices de la Société suisse de législation et des responsables romands et tessinois de légistique.

Il est animé par des enseignants universitaires ainsi que par des spécialistes de l'Office fédéral de la justice, de la Chancellerie fédérale et des cantons.

Attestation

La formation donne droit à une attestation de formation continue (3 crédits ECTS)

- Module 1: 1 crédit ECTS
- Modules 2 et 3: 2 crédits ECTS

Séminaire de légistique 14-15

Programme

Structure

Le séminaire comprend 3 modules.

Module 1 Séminaire de base

- La conception et l'évaluation de la loi
- Les principes de base de la rédaction législative
- Les éléments normatifs et le langage législatif
- Atelier de rédaction

du jeudi 20 novembre à 8h45 au vendredi 21 novembre 2014 à 16h30

Module 2 Entraînement en groupe

- Rédaction d'un projet de loi

Entre le module 1 et le module 3 (organisation libre)

Module 3 Séminaire d'approfondissement

- Présentation et correction du module 2
- Négocier la rédaction et le contenu de la loi
- Atelier de rédaction (questions choisies)

du jeudi 19 mars à 8h45 au vendredi 20 mars 2015 à 16h30

Méthode

Le séminaire combine des exposés théoriques et des exercices pratiques.

L'inscription aux modules 2 et 3 présuppose la participation au module 1.

Renseignements pratiques

Inscription avant le **30 septembre 2014**

- Inscription en ligne: www.unige.ch/formcont/droit/cetel
- Par courrier en renvoyant le bulletin annexé à:
Rocchina Perillo
Université de Genève
Faculté de droit | CETEL
1211 Genève 4
rocchina.perillo@unige.ch

Finance d'inscription

- CHF 1'100.- pour le module 1, y compris les émoluments et l'hébergement en pension complète.
- CHF 1'100.- pour les modules 2 et 3, y compris les émoluments et l'hébergement en pension complète.

Conditions d'annulation

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation de CHF 100.- pour frais de dossier. Dès le premier jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Dates et lieux

- Module 1: du jeudi 20 novembre à 8h45 au vendredi 21 novembre 2014 à 16h30
Lieu: Hôtel du Léman, centre de séminaires
Ch. de la Fontaine 2 – 1805 Jongny-sur-Vevey
hotel-leman@coop.ch
- Module 2: entre le module 1 et le module 3
Lieu: en groupe, à domicile
- Module 3: du jeudi 19 mars à 8h45 au vendredi 20 mars 2015 à 16h30
Lieu: Hôtel du Léman, centre de séminaires – Jongny-sur-Vevey

Contact

Rocchina Perillo
Faculté de droit | CETEL
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 02
rocchina.perillo@unige.ch

www.unige.ch/formcont/droit/cetel

Séminaire de légistique 14-15

Bulletin d'inscription à renvoyer d'ici au **30 septembre 2014**

S.V.P., à remplir en lettres majuscules à cocher

Madame Monsieur

Nom:Prénom:

Titre:

Entreprise/administration:

(en toutes lettres)

Profession:

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL Privée Professionnelle

Adresse:

NP/ville/Pays:

Téléphone:Fax:

Courriel:

Je souhaite participer au/x:

MODULE 1 SÉMINAIRE DE BASE **MODULES 2 ET 3 ENTRAÎNEMENT EN GROUPE et SÉMINAIRE D'APPROFONDISSEMENT**

et m'engage à verser la somme correspondante (CHF 1'100.- module 1, CHF 1'100.- modules 2 et 3) dès réception de la confirmation de mon admission.

NB: L'inscription aux modules 2 et 3 présuppose la participation au premier.

Date:Signature:

Affranchir
SVP

Université de Genève
Faculté de droit
CETEL
1211 Genève 4

Module 1 Séminaire de base

Programme détaillé

jeudi 20 novembre 2014

vendredi 21 novembre 2014

8h45-10h30

11h-12h15

14h00-16h45

17h15-18h15

8h30-9h30

9h30-10h30

11h00-12h00

13h30-15h00

15h00-16h30

Concevoir
la loi (éléments
théoriques et
applications
pratiques)

Concevoir
la loi (éléments
théoriques et
applications
pratiques)
suite

Concevoir
la loi (éléments
théoriques et
applications
pratiques)
suite

Les éléments
normatifs

Les principes de
base de la
rédaction
législative

Les aspects
linguistiques de
la rédaction
législative

Atelier de
rédaction

Atelier de
rédaction

L'évaluation
législative

A. Flückiger
Université de
Genève
A. Benoit
Office fédéral de
la justice

A. Flückiger
A. Benoit

A. Flückiger
A. Benoit

C. Rossat-Favre
Office fédéral
de la justice

P. Gerber
Office fédéral
de la justice

E. Macheré
Chancellerie
fédérale

C. Rossat-Favre
P. Gerber
E. Macheré

C. Rossat-Favre
P. Gerber
E. Macheré

F. Varone
Université de
Genève

Module 2 Entraînement en groupe

Programme détaillé

Entre le module 1 et le module 3 | du 22 novembre 2014 au 18 mars 2015

21 novembre 2014

Distribution
du mandat de rédaction

22 novembre 2014
15 février 2015

Rédaction d'un projet de loi
en groupes

15 février 2015
18 mars 2015

Lecture individuelle des projets
de loi des autres groupes

19 mars 2015

Discussion des projets de loi

Module 3 Séminaire d'approfondissement

Programme détaillé

jeudi 19 mars 2015

vendredi 20 mars 2015

jeudi 19 mars 2015					vendredi 20 mars 2015			
8h45-9h00	9h00-10h30	11h00-12h15	14h00-16h00	16h30-19h00	8h30-10h00	10h30-12h00	13h30-15h00	15h30-16h30
Introduction	Discussion des projets de loi	Discussion des projets de loi (suite)	Négocier la rédaction et le contenu de la loi	Atelier de négociation (jeu de rôles)	Atelier de rédaction: introduction	Atelier I (questions choisies et apports théoriques)	Atelier II (questions choisies et apports théoriques)	Atelier III (questions choisies et apports théoriques)
A. Flückiger Université de Genève A. Benoit Office fédéral de la justice	A. Flückiger A. Benoit	A. Flückiger A. Benoit	F. Tschan Semmer C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	F. Tschan Semmer C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	J.-L. Schwaar Vaud A. Tendon Neuchâtel F. Mangilli Genève	A. Tendon Neuchâtel	F. Mangilli Genève	J.-L. Schwaar Vaud